

Arrondissement de La Flèche
Commune de VILLAINES SOUS MALICORNE

Procès Verbal de la séance du jeudi 05 mars 2020

Date de convocation : L'an deux mil vingt le cinq mars à vingt heures trente, le
27 février 2020 Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni en séance
ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur Laurent
HUBERT Maire.

Date d'affichage : Étaient présents : Mesdames et Messieurs
27 février 2020 Daniel GUÉRINET, Marie-Jo ROUAULT, Joël BIGNON, Christelle
PHILIPPE, Michel COUBARD, Laurence LANGLAIS, Gervais
COMPAIN, Jean-Marie CHALOIGNE, Marie-Laure MÉTIVIER,
Laurence COSNARD, Christophe PERDRIX, Nadia ZEBICHE,
Tony BERTRON formant la majorité des membres en exercice.

Nombre de membres

- en exercice : 14 Absents excusés : Néant
- présents : 14 Absent : Néant.
- votants : 14

Ordre du jour : -1*- Etude et vote des subventions 2020 ; -2*-
Affectation des résultats financiers de 2019 ; -3*- Vote des taux des trois taxes communales 2020,
-4*- Etude et vote des budgets 2020 ; -5*- Organisation des élections municipales 2020 ; -6*-
Décisions Municipales ; -7*- Comptes rendus de commissions ; -8*- Informations
communautaires ; -9*- Questions diverses.

Secrétaire : En vertu de l'article L.2121-15 du CGCT, le Conseil
Municipal nomme à l'unanimité Christelle PHILIPPE comme secrétaire de séance.

Le compte rendu de conseil municipal du 13 février 2020 est lu et
approuvé. Les membres présents ont signé au registre.

2020-03-01 : ÉTUDE ET VOTE DES SUBVENTIONS 2020 :

Monsieur Le Maire présente au Conseil Municipal les demandes de subventions, et
suggère aux élus soit des sommes identiques ou trois propositions d'augmentation de 1 ou
2 ou 3 % (environ) par rapport à l'année 2019.

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'augmenter les
subventions de 2 % en arrondissant les montants et fixe les versements suivants :

- Amicale des Parents d'élèves de Villaines-sous-Malicorne (APE)..... 165 €
- Amicale Enseignement Public de La Flèche (AEP)..... 45 €
- Association Aide Domicile Milieu Rural de Villaines-sous-Malicorne (A.D.M.R.) 45 €
- Association des Commerçants et Artisans de Villaines (ACAV)..... 153 €
- Association des Donneurs de Sang Bénévoles de La Flèche..... 45 €
- Association Familiale Rurale de Villaines-sous-Malicorne..... 500 €
- Association Française des Sclérosés En Plaques (AFSEP)..... 45 €
- Association Gym-Vill de Villaines-sous-Malicorne..... 153 €
- Association Souffle pour un enfant (Vaincre la mucoviscidose)..... 45 €
- Association Sportive du Collège Marcel Pagnol..... 153 €
- Association Vill-Zen - Yoga 153 €
- Comice Agricole Cantonal de Malicorne-sur-Sarthe (partie agricole) 629,40 €
- Comité Cantonal des Fermes Fleuries..... 45 €
- Comité des Fêtes de Villaines-sous-Malicorne.....1 252 €
- Coopérative Scolaire de Villaines-sous-Malicorne..... 391 €
- Croix Rouge Française..... 45 €
- Entente Val de Sarthe Football Malicorne (Tournoi)..... 250 €
- Entente Val de Sarthe Football Malicorne (Association) 360 €
- Générations Mouvement de Villaines-sous-Malicorne (Club des Aînés Ruraux) 153 €
- Harmonie Musicale Le Bailleul-Villaines1 065 €
- Infirmes Moteurs Cérébraux de la Sarthe..... 45 €

- La Pétanque Villainaise.....	153 €
- Les Oubliés de la canicule.....	45 €
- Ligue contre le Cancer Comité de la Sarthe.....	45 €
- L'Outil en main du pays fléchois.....	105 €
- Œuvres Pupilles École Publique de La Sarthe.....	33 €
- Prévention Routière Comité départemental Sarthe.....	45 €
- Secours Populaire La Flèche.....	45 €
- Service de Soins à Domicile de Villaines-sous-Malicorne (S.S.I.A.D.)	45 €
- Société de Boules de Fort « L'Égalité » de Villaines-sous-Malicorne.....	153 €
- Société de Boules de Fort « La Tranquillité » de Villaines-sous-Malicorne...	153 €
- Téléthon Coordination Sarthe (A.F.M.).....	45 €
- Tennis de Table Loisir Villainais	153 €
- UNC - AFN de Villaines-sous-Malicorne Arthezé.....	123 €
- Union Sportive Football Villaines-Malicorne.....	1 100 €
- Union Sportive Tennis Villaines-sous-Malicorne.....	153 €
- Vie Libre Mouvement de La Flèche.....	45 €
	SOUS TOTAL 8 178,40 €
- Divers	<u>1 821,60 €</u>
TOTAL à prévoir au compte 6574 du budget 2020.....	10 000,00 €

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2020-03-02 : AFFECTATION DES RÉSULTATS FINANCIERS DE 2019 :

Le Maire rappelle que lors de la réunion du 13 février 2020, les comptes administratifs 2019 pour les budgets "communal", "immeuble commercial", "assainissement", "Lotissement de La Galoisière 2" et "Lotissement de La Galoisière 3" ont été approuvés, il y a lieu maintenant d'affecter les résultats :

1*Balance du Compte Administratif 2019 de la Commune

Fonctionnement

Résultat de l'exercice ..	145 932,15 €
Résultat antérieurs reportés +	<u>17 798,60 €</u>
<u>Résultat à affecter</u>	163 730,75 €

Investissement

Solde d'exécution cumulé d'investissement	250 810,97 €
Solde des restes à réaliser d'investissement	0,00 €
Besoin de financement	0,00 €

Affectation du résultat : 163 730,75 €

Affectation en réserve compte 1068 en réserve d'investissement	145 000 €
Report en fonctionnement compte 002 en recettes	18 730,75 €

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

2*Balance du Compte Administratif 2019 de l'Immeuble Commercial

Fonctionnement

Résultat de l'exercice ..	7 815,17 €
Résultat antérieurs reportés +	<u>8 786,77 €</u>
<u>Résultat à affecter</u>	16 601,94 €

Investissement

Solde d'exécution cumulé d'investissement	- 5 729 €
Solde des restes à réaliser d'investissement	0,00 €
Besoin de financement	5 729 €

Affectation du résultat : 16 601,94 €

Affectation en réserve compte 1068 en réserve d'investissement 5 729 €
Report en fonctionnement compte 002 en recettes 10 872,94 €

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

3*Balance du Compte Administratif 2019 de l'assainissement

Fonctionnement

Résultat de l'exercice .. 16 722,68 €
Résultat antérieurs reportés + 32 832,79 €
Résultat à affecter 49 555,47 €

Investissement

Solde d'exécution cumulé d'investissement 4 083,51 €
Solde des restes à réaliser d'investissement 0,00 €
Besoin de financement 0,00 €

Affectation du résultat : 49 555,47 €

Affectation en réserve, compte 1068 en réserve d'investissement 0,00 €
Report en fonctionnement compte 002 en recettes 49 555,47 €

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

4*Balance du Compte Administratif 2019 du Lotissement de La Galoisière 2

Fonctionnement

Résultat de l'exercice .. - 46 590,77 €
Résultat antérieurs reportés + 94 088,19 €
Résultat à affecter 47 497,42 €

Investissement

Solde d'exécution cumulé d'investissement - 14 657,56 €
Solde des restes à réaliser d'investissement 0,00 €
Besoin de financement 14 657,56 €

Affectation du résultat : 47 497,42 €

Report en fonctionnement compte 002 en recettes 47 497,42 €

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

5*Balance du Compte Administratif 2019 du Lotissement de La Galoisière 3

Fonctionnement

Résultat de l'exercice .. 0,21 €
Résultat antérieurs reportés + 0,00 €
Résultat à affecter 0,21 €

Investissement

Solde d'exécution cumulé d'investissement 0,00 €
Solde des restes à réaliser d'investissement 0,00 €
Besoin de financement 0,00 €

Affectation du résultat : 0,21 €

Report en fonctionnement compte 002 en recettes 0,21 €

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

2020-03-03 : MAINTIEN DES TAUX D'IMPOSITION DES TROIS TAXES FISCALES COMMUNALES 2020 :

Considérant les comptes administratifs de 2019, les prévisions pour 2020 et la réunion de la commission finances, le Maire propose de ne pas augmenter les taux d'imposition des trois taxes directes locales pour 2020.

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve cette proposition et décide les taux d'imposition pour 2020 comme suit :

- Taxe d'habitation : 15,29
- Taxe foncière (bâti) : 19,77
- Taxe foncière (non bâti) : 31,47

Considérant que les taxes ne sont pas augmentées, la Trésorière Municipale de La Flèche, comptable de la commune n'a pas été sollicitée pour délivrer une simulation de taux.

2020-03-04 : BUDGETS 2020 :

1* BUDGET IMMEUBLE COMMERCIAL 2020 :

*** Section de fonctionnement**

Dépenses	35 280	Recettes	35 280
011 – Charges à caractères général	17 478	002 – Résultat Fonctmt 2019 reporté	10 872,94
65 – Autres charges de gestion courante	10	75 – Autres prod. gestion courante	24 407,06
66 – Charges financières	1 792		
023 – Virement à la section d'investissement	16 000		

*** Section d'investissement**

Dépenses	51 729	Recettes	51 729
001– Solde exécution reporté	5 729	021 – Viremt de la section de fonctmt	16 000
16 – Emprunts et dettes assimilées	16 000	10 – Excédent de fonctionmt capitalisé	5 729
23 – Travaux, constructions	30 000	20 – Immobilis.incorpor.(Fonds comm.)	8 000
		21 – Immobil corpor. (Rbt Matériel)	22 000

Ce budget est accepté à l'unanimité.

2* BUDGET ASSAINISSEMENT 2020 :

*** Section d'exploitation**

Dépenses	92 511	Recettes	92 511
011 – Charges à caractère général	29 113,10	002 – Résultat Fonctionnement reporté	49 555,47
012 – Charges de personnel & frais assimilés	3 000	042 - Opérat. ordre Transf. sections	10 312
023 - Virement à Section Investissement	31 560	70 – Redev. Assainismt et taxes racc	32 643,53
042 – Dotations aux amortissements	23 470,43		
66 – Charges financières	5 367,47		

*** Section d'investissement**

Dépenses	59 117	Recettes	59 117
040 - Amortismt Subvention équipmt	10 312	001 – Excédent Investismnt reporté	4 083,51
16 – Remboursement emprunts	18 800	021 – Viremt de section d'exploitation	31 560
23 – Travaux d'extension de réseaux	30 005	040 – Amortissement études, réseaux	23 470,43
		16 – Emprunt en euros	3,06

Ce budget est accepté à l'unanimité.

3* BUDGET LOTISSEMENT DE LA GALOISIÈRE II 2020 :

*** Section de fonctionnement**

Dépenses	63 398	Recettes	63 398
011 – Charges à caractère général	32 830,81	002 – Excédent de fonctmt reporté	47 497,42
023 – Virement à Section Investissement	15 899,63	042 – Opérat. ordre Transf. sections	15 899,63
042 – Opérat. ordre Transfert section à s.	14 657,56	70 – Ventes de terrains aménagés	0,95
65 – Autres charges de gestion courante	10,00		

*** Section d'investissement**

Dépenses	30 558	Recettes	30 558
001 – Déficit d'investissement reporté	14 657,56	021 – Virement de section fonctmt	15 899,63
020 – Dépenses imprévues	0,81	040 – Opérat. ordre transf sections	14 657,56
040 – Opérat. ordre Transfert entre sections	15 899,63	16 – Emprunts en euros	0,81

Ce budget est accepté à l'unanimité.

4* BUDGET LOTISSEMENT DE LA GALOISIÈRE III 2020 :

*** Section de fonctionnement**

Dépenses	250 010	Recettes	250 010
011 – Charges à caractère général	132 004,16	002 – Excédent de fonctmt reporté	0,21
042 – Opérat. ordre Transfert section à s.	117 995,84	042 – Opérat. ordre Transf. sections	250 000
65 – Autres charges de gestion courante	10,00	75 – Autres produits gestion courante	9,79

*** Section d'investissement**

Dépenses	250 000	Recettes	250 000
040 – Opérat. ordre Transfert entre sections	250 000	040 – Opérat. ordre transf sections	117 995,84
020 – Dépenses imprévues	0,81	16 – Emprunts en euros	132 004,16
040 – Opérat. ordre Transfert entre sections	15 899,63		

Ce budget est accepté à l'unanimité.

5* BUDGET COMMUNE 2020 :

*** Section de fonctionnement**

Dépenses	636 551	Recettes	636 551
011 – Charges à caractère général	204 197,33	002 – Excédent Fonctmt 2019 reporté	18 730,75
012 – Charges de personnel	285 280	013 – Atténuation de charges	3 000
014 – Atténuation de produits	51 700	70 – Produit des services	80 950,25
042 – Opération Ordre Transfert sections	10 983,67	73 – Impôts et taxes	334 000
65 – Autres Charges de gestion courante	76 810	74 – Dotations, participations	184 540
66 – Charges financières	7 580	75 – Autres produits courants	13 000
67 – Charges exceptionnelles	0	76 – Produits financiers	2 330
		77 – Produits exceptionnels	0

*** Section d'investissement**

Dépenses	786 620	Recettes	786 620
001 – Déficit d'Investissement	0	001 – Excédent d'invnt 2019 reporté	250 810,97
16 – Remboursement d'emprunts	445 165	040 – Opérations Ordre : Amortissemnt	10 983,67
20 – Immobilisations Incorporelles	63 300	10 – Dotations, Fonds, Réserves	163 000
21 – Immobilisations Corporelles	63 200	13 – Subventions d'Investissement	258 660
23 – Immobilisations en cours	214 955	16 – Emprunts et dettes assimilées	80 665,36
		27 – Autres immobil. Financières	22 500

Ce budget est accepté à l'unanimité.

Ont été budgétisées en investissement les dépenses suivantes :

En restes à réaliser : les frais d'étude pour les Grandes Forges dont Sarthe Habitat et les acquisitions afférentes, la création d'un site internet, l'acquisition de matériel informatique pour l'école, la finition des travaux de la salle des fêtes, une tranche de la rénovation de l'éclairage public et des travaux de voies et réseaux (abords salle et Grandes Forges).

En opérations nouvelles : les études pour les Grandes Forges et pour la réfection de l'éclairage public, les droits d'entrée Ségilog, des extincteurs, du matériel technique, du mobilier à l'école et à la salle des fêtes, la restauration du tableau de la Sainte Famille et le moteur du cadran de l'horloge dans l'église, l'acquisition de cavurnes et reprises des concessions, des travaux dans le relais des assistantes maternelles, une douchette pour l'évier de la cantine, l'espace porte-manteaux dans la salle des fêtes, l'aménagement d'une terrain de pétanque dans l'espace paysager intergénérationnel, la pose d'une clôture contre le parc de la coopérative pour le chemin piétonnier de La Maintonnière et des travaux de voirie au stade.

2020-03-05 : ORGANISATION DES ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020 :

Le Maire rappelle que les prochaines élections municipales se déroulent les dimanches 15 et 22 mars 2020. Il y a lieu de fixer les tours de garde.

08h00 à 10h30 : Jean-Marie CHALOIGNE, Laurence LANGLAIS, Gervais COMPAIN
10h30 à 13h00 : Christophe PERDRIX, Laurence COSNARD, Marie-Laure MÉTIVIER
13h00 à 15h30 : Christelle PHILIPPE, Nadia ZEBICHE, Marie-Jo ROUAULT
15h30 à 18h00 : Daniel GUERINET, Tony BERTRON, Joël BIGNON.
Le Maire ouvrira le bureau de vote et passera à chaque changement.

LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE.

2020-03-06 : DÉCISIONS MUNICIPALES :

Le Maire rend compte des décisions prises dans le cadre de sa délégation :

N°	Nature	Objet de la Décision
11-2020	Contrat Entretien n°4493 ARTISAV 72210 VOIVRES-LES-LE-MANS	Entretien chaudière école : 167,21 € TTC.
12-2020	Déclaration d'Intention d'Aliéner Anjou Maine Notaires Malicorne.	Parcelle ZH 204 situées 18 bis rue du Prieuré Ne fait pas valoir le Droit de Préemption Urbain.
13-2020	Déclaration d'Intention d'Aliéner Anjou Maine Notaires Malicorne.	Parcelles AB 3 et 217 situées 18 rue de l'Argance Ne fait pas valoir le Droit de Préemption Urbain.

LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE.

2020-03-07 : COMPTES-RENDUS DES COMMISSIONS ET TRAVAUX EN COURS :

Le Maire donne la parole à chaque adjoint au Maire chargé d'une commission ou de travaux en cours.

Christelle PHILIPPE annonce que deux prises supplémentaires devront être posées par l'électricien pour le bon fonctionnement de la nouvelle installation informatique de l'école. Les haut-parleurs ne sont pas branchés. Le tableau dans la classe CP a été déposé avant d'être replacé dans une autre classe.

Les élus se rendront mardi 10 ou mercredi 11 mars dans l'école pour mettre à jour le document unique.

Le spectacle du samedi 15 février du festival "Malices au pays" a attiré beaucoup de monde. Les jeunes ont participé en nombre aux ateliers. Le spectacle était d'une grande qualité et petits et grands ont apprécié.

Daniel GUÉRINET a réuni les membres de la commission animation municipale et du comité des fêtes lundi 2 mars afin de prévoir les prochaines illuminations. La commune achètera les décors en led pour un budget de 5 000 € et le comité des fêtes en remboursera 2 000 €. Un rideau de lumière sera posé sur la mairie et des motifs plus actuels décoreront le cœur du bourg. Quelques anciens ornements seront rénovés ou améliorés.

Les abords de la salle des fêtes sont en cours de réfection. Un enrobé va être posé en façade avec regards des eaux pluviales pour empêcher l'humidité d'abimer les murs intérieurs. Une placette de retournement de cent mètres carrés sera créée en façade, côté extension.

Marie-Jo ROUAULT a constaté que l'accès à la porte arrière de l'extension est en contre pente. Le Maire explique que l'entreprise Choynet-Bardoux a gratté pour la réduire mais pas assez. Laurence COSNARD demande s'il ne serait pas possible d'élargir le trottoir après la placette pour permettre aux artistes d'entrer par la porte de secours.

L'accès à la cuisine sera facilité pour les camions des traiteurs.

C'est bien la voie communale n°11 dite de La Querlière qui sera réparée au lieu du chemin de La Chénrière. Le curage de fossés dans le chemin des Aulnays a été bénéfique. Le revêtement du chemin des Aulnays (160 tonnes d'enrobés), de Jaunay et de La Souardière (bicouche) est prévu pour 40 000 €. Ces travaux seront effectués à l'été.

Le devis de l'entreprise Mickaël TRUDELLE n'a pas été pris en compte pour la création d'un fossé au chemin piétonnier de La Maintonnière, c'est à revoir.

En raison des dernières fortes pluies ayant entraîné des désagréments routiers, certains changements pourraient être envisagés pour les travaux de voirie.

La réfection des trottoirs de la rue de la Mission pourrait être remplacée par l'aménagement de trottoirs le long de la maison de santé. Le raccordement téléphonique va être réalisé la semaine prochaine.

Joël BIGNON a remarqué que de l'eau entre dans les gros tuyaux de la centrale de traitement d'air (ventilation). L'eau s'égoutte dans le local technique communal.

2020-03-08 : INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES :

Le Maire annonce que le dernier bureau communautaire de cette mandature 2014-2020 se déroulera le jeudi 19 mars 2020. L'élection du (de la) futur(e) président(e) est fixée au jeudi 09 avril 2020 à 18h00.

La maison de santé "villainaise" est ouverte. L'infirmière a commencé le mardi 11 février 2020.

Les élus communautaires travaillent sur l'installation d'un médecin. De jeunes médecins souhaitent s'établir à La Flèche mais pas dans un site périphérique au début. Ils souhaitent travailler en équipe. L'antenne de Bazouges-Cré est ouverte quatre demi-journées par semaine à ce jour, avec des médecins du site fléchois. C'est une piste intéressante pour Villaines (car le modèle des médecins travaillant de 7h00 à 20h00 n'existera plus).

Marie-Jo ROUAULT demande s'il est possible de communiquer dans le bulletin communal sur l'arrivée de la nouvelle infirmière. Elle sera sollicitée et devra répondre selon la réglementation en vigueur sur la publicité médicale.

2020-03-09 : QUESTIONS DIVERSES :

1* COLLECTIF "NOUS VOULONS DES COQUELICOTS" :

Le Maire explique qu'il a reçu ce lundi 2 mars 2020 deux personnes membres du collectif "Nous voulons des coquelicots de La Flèche et des communes environnantes" qui ont décidé de rejoindre l'appel du collectif STOP-OGM-Pesticides 72 qui lutte contre les traitements phyto sanitaires. Elles souhaitent faire apposer une affiche et mettre à disposition des habitants une pétition à la mairie. Considérant que Villaines est une commune rurale avec des enjeux professionnels, le Maire souhaite connaître l'avis du Conseil Municipal sur la mise à disposition des documents pour les villainais.

Un débat s'instaure sur la diversité des sentiments dans le but de faire émerger une problématique, de porter un message anti-pesticides, par rapport aux pratiques des particuliers et des professionnels. Une discussion constructive peut se mettre en place, sans agressivité, sans montrer du doigt les agriculteurs qui sont conscients des risques, dans l'attente de solutions alternatives prouvées et encourager la réflexion. Il faut produire beaucoup et propre pour nourrir toute la population terrestre. L'étude de l'agri-écologie a été lancée par des agriculteurs sur leurs fonds propres, mais peut-on réellement se passer complètement de tous les pesticides à ce jour ?

Cette problématique réelle est recevable, mais si l'on met à disposition ces documents, on devra prendre tous les autres, aussi le Conseil Municipal décide de ne pas installer les documents à l'accueil de la mairie dans l'immédiat.

2* INVITATION AU CARNAVAL DE L'ÉCOLE :

Les élus sont invités par l'équipe enseignante au carnaval de l'école le vendredi 13 mars à partir de 14h45.

3* SYNDICAT INTERCOMMUNAL À VOCATION UNIQUE (SIVU) :

Christelle PHILIPPE accompagnera le Maire à la prochaine réunion du SIVU lundi 09 mars 2020 à la mairie de Courcelles-La-Forêt.

4* TOUR DE TABLE :

Le Maire invite les membres à poser des questions ou à soulever des points intéressants le Conseil Municipal.

Nadia ZEBICHE demande si la piscine "L'Ilébulle" va réellement fermer cette année pour travaux. Le Maire confirme qu'elle va fermer quatre mois environ (du 29 juin au 1^{er} novembre) pour réfection du carrelage trop glissant. Des expertises ont permis une indemnisation importante de cette non-conformité. Les services travaillent à l'organisation liée à cette fermeture, entre autres pour la natation scolaire. Des animations ludiques pourraient être créées à l'extérieur ensuite.

Jean-Marie CHALOIGNE annonce qu'un lampadaire est en panne rue du Verger. Des sacs poubelles sont déposés à l'entrée de cette rue trop tôt avant le passage des bennes à ordures, et sont souvent éclatés. Comment remédier à ce manque de civisme ? Le Maire explique qu'il faut nettoyer aussitôt pour ne pas inciter les habitants à continuer. Une pancarte pourrait être déposée mais pas de conteneur.

Christophe PERDRIX demande ce qu'est la restauration du tableau de la Sainte-Famille dans l'église. En fin d'année, une exposition se déroulera à l'Abbaye de l'Épau sur les tableaux sarthois du 17^{ème} siècle. Pierre BESNARD, peintre malicornais a signé trois tableaux dont celui de Villaines-sous-Malicorne en 1686. Ce tableau intéresse le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de la Environnement pour sa qualité. Bien qu'il ait été rénové en 1992, il doit de nouveau l'être car son état s'est dégradé.

Des subventions sont sollicitées à la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), au Conseil Départemental et à la Fondation du Patrimoine.

A l'occasion du dernier conseil du mandat, Laurent HUBERT remercie sincèrement les élus pour tout le travail effectué pendant six ans. Ils ont été à la hauteur de l'enjeu. Ce mandat a été très intense, constructif et respectueux avec des relations humaines riches. Il remercie spécialement ceux qui ont décidé d'arrêter (Nadia ZEBICHE, Michel COUBARD et Laurence LANGLAIS). Que tous puissent continuer à donner des coups de main, suggérer des idées. Et que la future équipe s'appuie sur l'esprit de ce mandat.

Plus rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur Le Maire déclare la session close.

Délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

La séance est levée à vingt-trois heures vingt trois minutes.

Les membres présents ont signé le présent registre.

Laurent HUBERT

Gervais COMPAIN

Daniel GUÉRINET

Jean-Marie CHALOIGNE

Marie-Jo ROUAULT

Marie-Laure MÉTIVIER

Joël BIGNON

Laurence COSNARD

Christelle PHILIPPE

Christophe PERDRIX

Michel COUBARD

Nadia ZEBICHE

Laurence LANGLAIS

Tony BERTRON